

ASSEMBLÉE ANNUELLE STATUTAIRE 2023

et

JOURNÉE D'ACTION PATRIOTIQUE

La section de l'Isère a tenu son assemblée statutaire annuelle le jeudi 6 avril 2023 dans la commune de Monestier de Clermont en Isère. Située à 38 Km au sud de Grenoble, cette commune qui compte 1430 habitants (les Monétérons/Monétérones) appartient à l'arrondissement de Grenoble et à la communauté du Trièves.

Compte tenu de la distance et pour faciliter la participation, nous avons affrété un car dont le coût est supporté par la section.

Dans les jours précédant ce rassemblement, nous nous rendions dans l'école de la commune pour y parler du 1^{er} Ordre National : la Légion d'honneur.

Après un mot d'accueil de monsieur Éric FURMANCZAK, maire de Monestier de Clermont, la section entamait son assemblée au cours de laquelle les rapports d'activités, financier et moral étaient approuvés à l'unanimité des 33 adhérents présents ainsi que le renouvellement du 1/3 des membres du comité départemental qui voyait madame Françoise KOTAS renouvelée et le colonel Pierre ROUX adopté.

A 11 heures, c'est devant le monument aux morts de la commune que, en présence de monsieur le maire de Monestier de Clermont et de son adjointe chargée de la mémoire, que le président de la section, le colonel Jean-Loup NOËL remettait la croix de chevalier de la Légion d'honneur à monsieur Paride FRAGOLA.

Ensuite nous rendions hommage aux enfants de la commune morts pour la France pendant toutes les guerres. Monsieur le maire et le colonel NOËL rappelaient que 3 jeunes hommes de la commune étaient morts au combat pendant la guerre d'Algérie et que deux d'entre eux reposent dans le cimetière entourant le monument aux morts de la commune.

Après le dépôt des gerbes, la sonnerie "Aux Morts" puis la minute de silence, l'assistance chantait "à capella" la Marseillaise

De retour dans la salle de réunion pour une réception officielle par la commune, le président NOËL présentait l'association à l'assistance avant de remettre à monsieur FURMANCZAK la médaille de l'association.

Ensuite, nous recevions deux camarades qui viennent d'adhérer à l'association :

Messieurs Jacques BOUISSOU et Paride FRAGOLA.

Malheureusement, la période agitée par des grèves n'avait pas permis aux élus nationaux ou de la région environnante de nous honorer de leur présence.

La journée se poursuivait par le repas traditionnel de cohésion pris au restaurant "Aux deux Daims" sur la commune voisine de Roissard.



Le colonel NOËL remet la médaille à monsieur le maire



le colonel NOËL remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Paride FRAGOLA



Devant le monument aux Morts de la commune



Les 2 nouveaux adhérents entourés du maire et du président NOËL